ESSAI

SUR LA VIE ET LES ÉCRITS

DE

DU CERCEAU,

PAR M[r] A. P.



LYON.

IMPRIMERIE DE GABRIEL ROSSARY,

RUE SAINT-DOMINIQUE, N° I.

M DCCC XXVIII.

ESSAI

SUR LA VIE ET LES ÉCRITS

DU

P. du Cerceau.

Jean-Antoine du CERCEAU naquit à Paris, le 12 novembre 1670 ; il fit ses études chez les jésuites, et fut reçu dans leur compagnie le 12 janvier 1688. Il n'avoit pas encore atteint sa vingt-cinquième année, lorsqu'il livra au public quelques poëmes latins, dont le succès flatteur l'engagea, dix ans après, à donner un recueil complet de toutes les pièces qu'il avoit composées dans cette langue; mais, bien avant ce temps, il s'étoit fait connoître par des poésies françoises qui ne furent pas moins goûtées. Prenant le plus souvent Marot pour modèle *, il sut assez

* « Le P. du Cerceau qui nous a donné quelques poëmes en vers marotiques où il réussit admirablement, est encore un excellent modèle. Son remercîment au duc du Maine pour *des Pâtés*, sa *Nouvelle Ève*, son *Épître à M. Estienne*, etc., sont autant de chefs-d'œuvre d'autant plus difficiles à imiter qu'ils ne sont imités de personne, et qu'ils partent d'un génie fécond, aisé et léger. Rien n'y est forcé, et quelque longues que soient quelques-unes de ces pièces, on est fâché d'en trouver sitôt la fin. C'est l'auteur que je voudrois proposer pour modèle à ceux qui veulent s'exercer dans le style plaisant, et qui se sentent un

heureusement imiter son vieux langage, et s'approprier sa grâce et sa naïveté. Insérées d'abord dans plusieurs feuilles périodiques, ces poésies furent réunies, en 1715, dans un volume petit in-8°. C'est sans doute cette publication, faite à son insu, qui le porta à céder aux instances de Jacques Estienne, libraire de Paris, lequel, ayant imprimé isolément quelques-uns de ses opuscules, le sollicitoit depuis plusieurs années pour qu'il l'autorisât à en donner la collection. Cette première édition qui parut en 1720, avouée par l'auteur* et faite sur un manuscrit corrigé par lui-même**, fut augmentée d'un grand nombre de pièces qui n'étoient point dans l'édition de 1715, mais elle ne contient que deux ouvrages dramatiques, *Le Destin du nouveau siècle*, espèce d'intermède, et *l'Enfant prodigue*, drame que l'auteur avoit précédemment écrit en latin. Cependant le P. du Cerceau avoit déjà composé une comédie qu'on doit regarder comme son chef-d'œuvre : c'est celle du *Faux duc de Bourgogne*, qui porte aussi le titre de *Grégoire*, ou *les Incommodités de la grandeur*, et dont il avoit pris le sujet dans une anecdote fort connue de la vie de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Il avoit encore composé plusieurs autres pièces qui furent représentées au collége de Louis-

génie tourné à la poésie marotique. » *Digression sur le style marotique*, tom. II, pag. 268 du *Nouveau recueil des épigrammatistes françois*, etc., par Bruzen la Martinière, Amst. 1720, in-12.

* L'approbation du censeur Houdard de la Motte, sous la date du 25 janvier 1719, est terminée par cette phrase honorable : « Il est heureux « pour un livre d'être déjà loué quand on l'imprime. »

** Voyez *Journal littéraire de l'année* M. DCC. XXI, tom. XI, seconde partie, pag. 318; La Haye, 1729, petit in-8°.

le-Grand et qu'on joua bientôt dans tous les colléges de France. On y trouve des caractères bien soutenus et d'assez bonnes plaisanteries; mais le plus souvent le style en est incorrect et la versification peu soignée, ce qui annonceroit que l'auteur ne les destinoit point à l'impression; et en effet, ce n'est qu'après sa mort que l'on a publié d'abord les *Incommodités de la Grandeur*, et beaucoup plus tard *l'Ecole des Pères, Esope au Collége*, et *les Cousins.* Quant à ses autres pièces de théâtre qui restèrent manuscrites, elles sont peut-être perdues pour toujours; on n'en connoît plus que les titres; c'étoient : *Euloge ou le danger des richesses*, tragi-comédie; *le Riche imaginaire*, et *la Défaite du solécisme*. On lui attribue aussi le *Philosophe à la mode*, mais il paroît que ce drame, également resté inédit, n'étoit point de lui. Du Cerceau ne borna point ses talens à la culture de la poésie; il fut encore orateur, historien et critique. Il prononça, en 1703, dans la classe d'éloquence du collége de la Flèche, une oraison latine *de Christo in cruce patiente;** et il fit à Bourges, en 1712, l'Oraison funèbre du vertueux élève de Fénélon, Louis, duc de Bourgogne, père de Louis xv. Le *Mercure* et plusieurs autres journaux furent souvent enrichis du fruit de ses veilles. La franchise et la hardiesse de ses jugemens lui suscitèrent plus d'une fois des querelles littéraires. Il en eut une avec P. J. Burette sur la symphonie des anciens,** et deux avec

* Insérée en tête de ses *Opera latina*, Paris, 1724.

** Voy. *Journal des savans*, année 1729, pag. 285 et suiv. *Mém. de l'Académie des inscriptions*, tom. VIII, pag. 63 et suiv. *Biblioth. françoise* de l'abbé Goujet, tom. v, pag. 368 et suiv.

l'abbé d'Olivet, la première sur la question de savoir de qui étoit un ouvrage que ce dernier attribuoit à Huet dans la préface de l'*Huetiana ;* la seconde au sujet de la traduction que le savant abbé avoit publiée des *Entretiens de Cicéron sur la Nature des dieux :* l'extrait que du Cerceau en avoit fait dans les *Mémoires de Trévoux*, étoit accompagné de remarques critiques, auxquelles le traducteur répondit par une *Apologie* qui ne resta point sans réplique*. Plein de zèle pour l'intérêt et la gloire de sa compagnie, le P. du Cerceau embrassa plus d'une fois sa défense. Il prit, en 1696, une part fort active aux démêlés qui s'élevèrent entre les membres de la société et le poète Santeul, au sujet d'une épitaphe que ce dernier avoit faite pour Antoine Arnauld de Port-Royal. Vingt ans après, il composa pour ses collègues plusieurs *factums* dans la fameuse affaire de Brest qui occupa les esprits depuis 1717 jusqu'en 1723. Mais tous ces débats ne l'empêchoient point de sacrifier aux Muses et d'entretenir les relations les plus amicales avec ceux qui partageoient ses goûts. Lorsque Bauderon de Senecé, âgé de 70 ans, quitta la cour, en 1713, pour se retirer à Mâcon sa patrie, il déposa ses manuscrits entre les mains de du Cerceau qui publia, en 1727, un choix des épigrammes et des contes de ce poète ingénieux, dont un membre de l'Académie de Lyon, M. Cap, se propose de donner incessamment une édition plus complète et qu'il enrichira de notes philologiques et littéraires. L'année suivante, du Cerceau mit au jour une *Histoire de la dernière révolution de Perse* qui fut ensuite réimprimée

* Voy. *Journal des savans*, année 1727, pag. 340 et suiv.

sous le titre *d'Histoire de Thamas Kouli-Kan.* Ce laborieux écrivain avoit aussi consacré la plus grande partie de sa vie à l'enseignement de la jeunesse, et il avoit professé les humanités dans plusieurs colléges de son institut. Il s'étoit surtout fait connoître à Rouen et à la Flèche où l'on conserve encore le souvenir de son professorat. La célébrité qu'il s'étoit acquise dans l'art de former d'habiles élèves, le fit appeler à surveiller les études de Louis-François de Bourbon, prince de Conti. Il employoit les loisirs que lui laissoit l'éducation de l'arrière-petit-neveu du grand Condé à préparer de nouveaux travaux historiques et même scientifiques. Il avoit entrepris des commentaires sur Horace, sur Pline le Jeune, et sur le traité de Cicéron *de la Nature des dieux;* il avoit poussé plus loin un *Essai sur le caractère du style poétique*, et un *Traité de la perspective*, mais il ne paroît pas qu'il les ait achevés. Sans aspirer à la gloire et sans la rechercher, son imagination continuellement act embrassoit tous les genres ; mais, soit caprice, soit inconstance, il abandonnoit le plus souvent ce qu'il avoit commencé, pour n'y plus revenir. En 1730, il avoit accompagné son élève à Veret, château du duc d'Aiguillon, près de Tours; le jeune prince venoit d'obtenir de ses parens un fusil de chasse qu'on lui avoit d'abord refusé. Tressaillant de joie, il retournoit en tout sens cette arme qui étoit chargée. Le coup part, et le P. du Cerceau tombe mort. L'enfant épouvanté se sauva, et courant par tout le château, il crioit du ton le plus lamentable : *J'ai tué le P. du Cerceau! j'ai tué le P. du Cerceau!* et il ne cessoit de répéter ces paroles avec l'accent de la douleur la plus vive, sans que pendant quelque

temps on pût en tirer autre chose.* La dépouille mortelle de l'infortuné précepteur fut inhumée dans l'église de Veret. Ainsi périt, à peine âgé de 60 ans, un homme qui s'étoit fait chérir autant par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. Il étoit d'un commerce doux et aisé, sans aucune ambition et incapable d'envie; on le voyoit avec plaisir dans le monde qu'il ne recherchoit pas**. Parmi les divers jugemens qu'on a portés sur lui***, nous nous contenterons d'en citer deux, et c'est à deux poètes que nous les emprunterons, afin que l'auteur de *la Nouvelle Ève* soit jugé par ses pairs. Voici comment Senecé l'a

* On chercha à cacher la cause de ce déplorable accident qui eût lieu le 4 juillet 1730, et l'on a cru long-temps que le P. du Cerceau étoit mort d'apoplexie. Les auteurs de son article dans la *Biographie universelle* paroissent être les premiers qui aient révélé la vérité. C'est aussi à Veret, et d'une mort tragique, que périt, en 1825, un homme de lettres connu, Paul-Louis Courier, dont le corps percé de trois balles fut trouvé dans un bois.

Nous rappellerons ici que le poète Sarrasin mourut des suites d'un acte de brutalité exercé contre lui par le bisaïeul du disciple de du Cerceau. Armand de Bourbon, prince de Conti, irrité de ce que Sarrasin qui étoit alors à son service, en qualité de secrétaire des commandemens, s'étoit mêlé d'une affaire qui ne le regardoit pas, lui donna un coup de pincettes; c'est à quoi se rapporte l'épigramme suivante :

Deux charmans et fameux poètes,
Disciples de Marot, du Cerceau, Sarrasin
Ont éternisé les pincettes,
Le premier par ses vers et l'autre par sa fin.

** Eloge du P. du Cerceau, attribué au P. Brumoy, dans *le Mercure de France* de septembre 1730.

*** Voy. Camusat, *Mém. hist. et crit.*, octobre, 1722; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*; Palissot, *Mém. pour servir à l'hist. de notre litt.*; Sabatier, *Les trois siècles de la litt. fr.*; Gudin, *Hist. des contes*, etc.

dépeint dans le début d'une épître qu'il lui adressa de Mâcon :

Volez, mes vers, volez chez du Cerceau.
Où? je ne sais, mais n'en soyez en peine :
Qu'il soit en Flandre, en Bretagne, en Touraine,
Dans le Berry, dans le pays manceau,
Trace éclatante à son manoir vous mène :
Peut-il cacher son feu sous le boisseau?
Je l'en défie, il est trop difficile;
Puis c'est un cas que défend l'Evangile.
Volez, mes vers, volez chez du Cerceau.
A cet éclat, dont la lueur vous mène
Tout droit au but, suivez sans dire mot;
Vous trouverez *le chaste La Fontaine,*
Et l'élégant, mais pudique Marot.
Quand vous serez devant sa révérence,
Faites la vôtre, et vous courbant bien bas,
Sans complimens ouvrez la conférence,
Car je comprends qu'il ne les aime pas.

Mais nul ne l'a mieux caractérisé que Gresset, lorsqu'à la fin de son *Lutrin vivant*, il dit à l'abbé de Ségonzac :

Pour toi, fidèle au goût, au sentiment...,
Tu n'iras point peser stoïquement,
Au grave poids d'une raison chagrine,
Les jeux légers d'une Muse badine.
Non, la raison, celle que tu chéris,
A ses côtés laisse marcher les ris,
Et laisse au froc ces vertus trop fardées,
Qu'un plaisir fin n'a jamais déridées.
Ainsi pensoit l'amusant du Cerceau;
Sage enjoué, vertueux sans rudesse,
Des sages faux évitant la tristesse,
Il badina sans s'écarter du beau,
Et sans jamais effrayer la sagesse.
Ainsi les traits de son heureux pinceau

Plairont toujours, et de races en races,
Vivront gravés dans les fastes des Grâces;
Et les censeurs obstinés à ternir
Son art chéri, par l'ennui pédantesque
D'un françois fade ou d'un latin tudesque,
Endormiront les siècles à venir.

Il nous reste maintenant à parler des ouvrages du P. du Cerceau. Nous commencerons par son théâtre, et, après avoir passé en revue les diverses éditions de ses poésies, nous terminerons cet essai par la notice de quelques-uns de ses autres écrits qui ne doivent point figurer dans le présent recueil.

THÉATRE.

L'Édition la plus jolie, la plus correcte, et en même temps la première qui ait été faite en France * des sept ouvrages dramatiques qui nous restent du P. du Cerceau, est celle qui a pour titre :

Théâtre du P. du Cerceau, à l'usage des colléges, précédé d'une notice sur cet auteur (par J.-F. Adry.). Paris, L. Duprat-Duverger, 1807, 2 vol., ou plutôt 2 parties in-12.

C'est par erreur que l'auteur de l'article *du Cerceau*, dans la *Biographie universelle*, a dit que cette édition est en 3 vol., puisque toutes les pièces qu'il désigne devoir s'y trouver sont contenues dans les deux volumes. La même erreur a été reproduite dans le *Dictionnaire historique*, de M. le général Beauvais, revu par MM. Barbier père et fils.

La réimpression du théâtre de du Cerceau, faite par

* Le théâtre du P. du Cerceau formoit le second volume de l'édition de ses *Poésies françoises*, donnée en Hollande en 1751. Il paroît que c'est alors qu'on réunit pour la première fois les œuvres dramatiques de notre auteur.

Auguste Delalain, Paris, 1822, 1 vol. in-12, est aussi précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, laquelle paroît extraite de la *Biographie universelle;* du moins on y retrouve les mêmes faits et les mêmes erreurs.

L'ENFANT PRODIGUE. — « De tant d'heureux sujets qu'offrent les écritures, a dit un écrivain moderne *, l'un des plus touchans, sans doute, est la parabole de l'*Enfant prodigue.* Jamais le génie oriental, si fertile en apologues, n'en a imaginé un dont l'action soit plus simple et plus intéressante à la fois, dont la morale soit plus douce, plus affectueuse et plus tendre. » Aussi presque tous les genres de littérature se sont emparés de cette parabole; le théâtre surtout ne l'a point négligée. Le P. du Cerceau avoit d'abord composé sa pièce en vers latins, et l'avoit renfermée dans trois actes; il l'étendit à cinq dans l'imitation qu'il en fit ensuite en vers français. Avant lui, on s'étoit déjà exercé sur ce sujet; l'auteur le plus ancien que nous connoissions pour l'avoir traité, est un humaniste hollandois, Guillaume le Foulon, plus connu sous le nom de *Gnapheus;* sa pièce, qui est en latin, parut en 1539, sous le titre d'*Acolastus.* Nous pouvons encore indiquer deux autres comédies écrites en français: la première, dont l'auteur est anonyme, fut jouée en 1560; la seconde, qui est attribuée à Antoine Tyron, fut représentée en 1564. Depuis du Cerceau, Voltaire donna, en 1736, une comédie intitulée l'*Enfant prodigue;* mais il ne s'attacha point à suivre la divine parabole. Nous avons enfin sous ce même titre un opéra comique en trois

* M. Campenon, avertissement de *l'Enfant prodigue*, poëme en IV chants.

actes et en vers, paroles de Riboutté et de Souriguières de Saint-Marc, musique de Gaveaux, représenté et imprimé en 1811. Cet opéra paroît avoir été calqué sur l'*Enfant prodigue*, poème en quatre chants, de M. Campenon, publié à Paris la même année, et réimprimé en 1812. Un autre versificateur, Daillant de la Touche, a fait aussi sous le même titre un poème en huit chants*. A l'exemple de Voltaire, il a substitué des mœurs modernes aux mœurs patriarchales de l'antique Judée. Mais c'est surtout à la chaire chrétienne qu'appartenoit de droit l'admirable parabole; Massillon y a puisé le sujet d'un de ses plus beaux sermons.

On ne lit point sans plaisir le drame de du Cerceau; cependant on a reproché à l'auteur, avec raison, d'avoir cru que la simplicité de son sujet pouvoit lui fournir la carrière de cinq actes; sa pièce devoit naturellement se terminer à la scène de la reconnoissance et du pardon, et cette scène, a-t-on dit**, qu'il n'a point eu les moyens ou l'art de différer, il l'a placée à la fin du second acte, en sorte que les trois derniers actes renferment une action nouvelle qui a pour sujet la jalousie du frère de l'Enfant prodigue. Le style de cette pièce et des autres drames de du Cerceau laisse beaucoup à désirer; il s'y trouve même quelques passages où il a blessé les règles les plus élémentaires de la grammaire et de la versification. L'auteur précipitoit trop son travail; l'activité de son imagination l'entraînoit au point de ne pas lui permettre de retoucher ce qu'il

* Genève, 1785, petit in-8°.

** M. Campenon, *loc. cit.*

avoit fait, et d'y mettre ce poli qui coûte souvent dix fois plus de temps qu'il n'en a fallu pour composer l'ouvrage lui-même. Toutefois, malgré ses défauts, l'*Enfant prodigue* de du Cerceau offre quelques scènes attendrissantes, et il n'a jamais été représenté dans les colléges sans faire répandre beaucoup de larmes.

Les Incommodités de la grandeur. — Cette comédie héroïque, connue aussi sous le titre de *Grégoire*, ou le *Faux duc de Bourgogne*, fut composée pour le collége de Louis-le-Grand, en 1717; elle y fut jouée, la même année, en présence des personnages les plus illustres, d'abord devant le roi d'Angleterre, ensuite devant Madame, mère du roi. Elle fut aussi représentée, le 10 mai 1721, par les petits pensionnaires de ce collége, au nombre desquels étoient le duc de la Trémouille, M. de Mortemart et M. de Charost, devant Louis xv et toute sa cour, sur un théâtre dressé dans la galerie des ambassadeurs, au palais des Tuileries.

Elle fut imprimée, pour la première fois, en 1733, dans le volume qui sert de supplément au *Recueil de poésies* publié la même année par la veuve Estienne, qui en fit alors un tirage à part. Elle a été insérée dans le tom. iv de la *Bibliothèque dramatique*.... Paris, 1825, in-8°, et l'on y a joint 1° une notice sur le P. du Cerceau, tirée en partie du *Parnasse français* de Titon du Tillet, et de la *Biographie universelle ;* 2° une notice historique sur la pièce, et un examen que l'on attribue, ainsi que les notes littéraires et grammaticales sur cette même pièce, à M. Lepeintre, un des collaborateurs de la *Bibliothèque dramatique*.

C'est bien réellement une anecdote fort connue de la vie de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui a fourni au

P. du Cerceau le sujet de sa comédie *. Cependant on croit assez généralement qu'il l'a tiré du *Dormeur éveillé* des

* Voy. *Biogr. univ.* tom. XXXIV, pag. 178. Voyez aussi *Rerum Burgundicarum libri sex.... auctore Ponto Heutero Delfio;* Antuerpiæ, 1584, in-fol., pag. 150. Voiei eette aneedote telle qu'elle se trouve dans une vieille ehronique des faiets et gestes de Philippe-le-Bon eomposée par un anonyme qui paroît avoir connu l'ouvrage de Heuter. Comme cette crhonique est d'un style suranné, la personne qui nous en a eommuniqué l'extrait que nous mettons sous les yeux du leeteur, a eru devoir y faire quelques légers changemens pour en rendre la leeture plus facile :

« ... Adone Philippe se pourmenant un soir après souper par la ville (Bruges) avec aucuns de ses amis feit reneontre en son chemin d'un homme, lequel, pour avoir trop beu d'un petit, estoit gisant dans la rue, et l'entendoit-on ronfler bellement. Pour raison de quoi voulut le bon due esprouver sur iceluy eombien n'est autre ehose la vie humaine sinon une vaine et menteuse apparenee; de quoy ils avoient longuement devisé à table. Ores feit-il emporter nostre homme ainsi comme il dormoit, en son hostel, où fut plaeé le vilain dans le propre lit du duc, eneore luy mit-on sur le chief le bonnet de nuiet du prinee et si luy fut passée une belle et nette ehemise de fin lin de Brabant, en guise de la sienne, laquelle étoit toute orde et puante, eomme d'un povre homme et souffreteux. Quand donc au mastin s'esveilla cettuy homme, vinrent auprès de luy pages et varlets, voire mesmes gentilshommes et estafiers du duc, lesquels comme ils souloyoient faire au prinee, s'enquirent s'il desiroit se lever et de quels habits luy plaisoit estre vestu; et fut estalée devant iceluy toute la garderobe du prinee; et si s'esmerveilloit-il grandement, et tesmoignoit-il estre esbahi, se voyant en tel logis. Quand il fut aceoustré, et qu'il fust sorty hors la chambre, arriverent gentilshommes et courtisans pour l'aecompagner en la ehapelle où lui fut dicte la messe, mesmement qu'on luy presenta le missel à baiser et tout le reste ne plus ne moins que se pratiquoit envers le due. Ouïe la messe, fut le vilain mené en une salle où luy servit-

Mille et une Nuits, et de l'endroit de l'*Histoire de Don Quichotte*, où Cervantes a fait Sancho Pança gouverneur de l'île de Barataria; mais ce seroit bien certainement une erreur de vouloir, comme l'ont fait les auteurs de l'article du P. du Cerceau, dans la *Biographie universelle*, que le *Roi de Cocagne* de Legrand ait fourni au poète jésuite l'idée de son ouvrage. Le *Roi de Cocagne* ne fut représenté, pour la première fois, que le 30 décembre 1718, et il

on grand et magnifique festin, ensuite de quoy pour le divertir lui furent apportées par le chambellan cartes à jouer et force argent quant et quant. Comme il eust joué tout son saoul avec princes et seigneurs, sur le tantost, et pourmené ez jardins, fut conduict à la chasse où il tua connilz et prit oiseaux à la pipée, après quoy vint le souper où fut faite chere lie tout ainsi qu'au disné. Puis, la salle illuminée à grand renfort de lustres et flambeaux, furent mandés musiciens et violons avec jeunes damoiselles gentes et accortes, lesquels ballerent joyeusement. Après fut representé moult naifvement la Passion Nostre-Seigneur, et de là on recommença de rechief à boire et deviser bonne part de la nuict, tellement que nostre homme pour coustumier qu'il estoit du faict, et n'ayant beu onc tant et si bon vin en telle hostellerie, cheut finablement ivre mort desoubs la table, et dormit-il comme devant. Lors ordonna le bon duc estre le manant devestu de son bel equipage et remis en ses vieilles chausses; et fut porté en mesme lieu qu'il gisoit quand d'adventure fut renconstré, où il acheva bravement son somme. Qui fut grandement esbahi en s'esveillant (et si faisoit-il grand jour), point n'est besoing de dire que ce fut nostre homme, lequel ramentevant à part soy cette tant doulce et joyeuse vie ducale se trouva fort empesché sur le faict de sçavoir si ce fut verité ou mensonge. Ores tant et tant repassa-t-il la chose en son esprit que par droictes et legitimes conjectures, il demoura en l'opinion d'avoir songié le tout, et courut-il en faire le conte à sa femme et à ses enfans, voire mesmes à ses voisins. »

est constant que les *Incommodités de la grandeur* furent jouées l'année précédente au collége de Louis-le-Grand. C'est ce qui résulte principalement de la date que porte la Cantate *qui fut chantée dans la comédie héroïque des Incommodités de la grandeur.* Au reste, le sujet qu'ils ont traité l'un et l'autre, et presque en même temps, l'a été par tous deux d'une manière bien différente. C'est le plus souvent aux dépens de la pudeur que Legrand excite le rire, tandis que le P. du Cerceau offre une suite continuelle de scènes piquantes et de traits comiques sans jamais offenser la vertu. Il y a si peu de ressemblance entre les deux pièces, qu'il seroit presque impossible d'y trouver le moindre rapprochement. La scène même où le roi de Cocagne remet son sceptre au paysan Guillot, a très-peu de rapport avec la scène où Grégoire se trouve, à son réveil, affublé des habits du duc de Bourgogne.

Marmontel et nombre d'auteurs ont aussi mis sur le théâtre des *Dormeurs éveillés ;* il seroit fastidieux de donner le titre de toutes ces pièces, dont la plupart sont tombées dans l'oubli.

Ésope au collége. — L'illustre fabuliste que François de Neufchâteau appelle avec raison le *huitième sage de la Grèce*, a souvent été mis en scène. Les comédies les plus connues où cet ingénieux moraliste joue le principal rôle, sont *l'Ésope à la ville* et *l'Ésope à la cour* de Boursault. La première fut représentée en 1690, et la seconde, en 1701. L'*Ésope au collége* de du Cerceau avoit déjà été joué à Paris, lorsqu'il le fut à Lyon, les deux derniers jours du carnaval de l'année 1715, au collége des jésuites, en présence de madame la comtesse de Soissons et de toute

sa cour. Cette pièce fit beaucoup de bruit à Lyon parmi la gent pédantesque qui, se reconnoissant dans le rôle de Polymathès, exhala son dépit par des vers satiriques (*Nouvelles littéraires*, tom. III, pag. 297 et suiv.).

Les cousins. — Cette pièce est, après les *Incommodités de la grandeur*, celle que l'on joue le plus souvent dans les colléges. Il y a parfois du plaisant dans cette nuée de cousins que l'auteur met successivement aux trousses de Philogène. Le rôle d'Orgon, l'un d'eux, n'est pas le moins comique; il offre plusieurs traits de ressemblance avec M. Pincé, ce vieil intendant *aux trois raisons*, qui fit la fortune d'une pièce de Destouches, le *Tambour nocturne*, imitation fort spirituelle du *Drummer*, comédie du célèbre Addisson.

L'École des pères. — Il existe plusieurs pièces sous ce titre; celle de Baron qui n'est autre chose, comme on le sait, qu'une traduction libre des *Adelphes* de Térence, et qui fut représentée en 1705, a été généralement attribuée au P. la Rue, jésuite. Quant à la comédie du P. du Cerceau, dont le type se trouve aussi dans la pièce de Térence, elle offre d'utiles leçons données aux pères de famille. La 3e scène du second acte, et surtout les vers que l'auteur met dans la bouche d'Ariste, méritent d'être lus et médités.

Le destin du nouveau siècle. — Cet intermède, composé en 1700, fut mis en musique par André Campra. Le P. du Cerceau qui, dans ce poème allégorique, nous prédisoit un siècle de gloire et de prospérité, ne pouvoit pas prévoir alors la révolution qui éclata vers la fin

du XVIIIe siècle, et qui, changeant subitement la face de la France, étendit ses ravages dans toute l'Europe.

RÉCITS EN MUSIQUE, EMPLOYÉS DANS LE BALLET DE LA CONQUÊTE DE LA TOISON D'OR. — Le P. du Cerceau composa ces récits, en 1701, à l'occasion de l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne. On en fit le sujet d'un ballet qui servit d'intermède à une tragédie représentée dans un collége et mêlée de danses et de récits qui furent mis en musique par Cochereau.

CANTATES. — Il nous reste deux Cantates du P. du Cerceau; la première fut chantée dans la comédie des *Incommodités de la grandeur*, la seconde dans la tragi-comédie d'*Euloge*, jouée en 1725 et restée inédite. La musique de ces deux cantates étoit de la composition d'André Campra.

POÉSIES FRANÇOISES.

Recueil de poésies diverses. A Amsterdam, chez Pierre Humbert, libraire. 1705, petit in-8° de XXXII et 235 pag., non compris l'*errata.*

Il est présumable que cette édition qui ne contient que dix épîtres, cinq pièces critiques et quatorze pièces mêlées, a été exécutée à Paris, et qu'on la doit à Jacques Estienne qui, n'ayant pas pu obtenir l'autorisation qu'il demandoit à l'auteur d'imprimer ses poésies, aura emprunté le nom de Pierre Humbert.

— *Nouvelle édition, revue, corrigée et beaucoup augmentée.* A Paris, chez Jacques Estienne, 1720, petit in-8° de XX et 409 pages, non compris la table.

Cette nouvelle édition qu'on devroit regarder comme l'originale, puisque la précédente n'a pas été avouée par

l'auteur, contient quatorze épîtres, cinq pièces critiques, dix-huit pièces mêlées, quatorze imitations de Martial, cinq épigrammes, un rondeau, un conte, une fable, le Destin du nouveau siècle et l'Enfant prodigue.

— *Troisième édition, revue, corrigée et beaucoup augmentée.* A Paris, chez Jacques Estienne, 1726, petit in-8° de 510 pages.

Les pièces nouvelles sont au nombre d'environ cinquante. On n'y retrouve point l'épigramme sur Arrie, imitée de Martial, parce que l'auteur n'avoit pu parvenir à la refaire d'une manière satisfaisante.

— La quatrième édition publiée, après la mort de l'auteur, sous le même titre, Paris, veuve Estienne, 1733, in-12 de 515 pag., est conforme à la précédente pour le nombre de pièces, mais elle est plus exacte et plus correcte. Cette même année, la veuve Estienne qui possédoit un grand nombre de pièces non imprimées du P. du Cerceau, publia un volume destiné à faire suite à celui-ci et contenant la *Conjuration de Rienzi*, roman historique, les *Incommodités de la grandeur*, comédie, et quelques poésies également inédites.

— L'édition donnée en 1733 du *Recueil de poésies* a été reproduite plusieurs fois, notamment en 1749, avec le nom du P. du Cerceau qui, je crois, ne se trouvait sur le titre d'aucune des éditions précédentes. Quant à l'édition de 1750, Paris, veuve Estienne et fils, elle est si incorrecte qu'il est présumable que c'est une contrefaçon.

Parmi les éditions les plus remarquables qui ont été données en France depuis 1750, on ne doit pas omettre celle qui a pour titre :

Poésies du P. du Cerceau, nouvelle édition. Paris, Eugène Onfroy (imprimeur de Monsieur), 1785, 2 vol. petit in-12.

Dans cette édition fort bien exécutée, et qui est devenue très-rare, surtout les exemplaires tirés sur papier vélin, les poésies sont rangées dans un meilleur ordre : on y a mis à leur place naturelle les différentes pièces qui se trouvoient à la suite de la *Conjuration de Rienzi*, dans le volume publié en 1733. Cependant on n'y a inséré que quatre ouvrages dramatiques : l'*Enfant prodigue*, les *Incommodités de la grandeur*, le *Destin du nouveau siècle* et le ballet de la *Conquête de la Toison d'or.*

On mentionnera enfin l'édition suivante, qui paroît être la plus récente :

Théâtre à l'usage des colléges, et Poésies du P. du Cerceau, de la Compagnie de Jésus, nouvelle édition, augmentée de plusieurs pièces peu connues, et de l'Éloge de l'auteur, extrait du Mercure de France. Lyon, imprimerie de J.-M. Boursy, 1824, 2 vol. in-12.

On fera observer que ces *pièces peu connues* l'étoient pour le moins presque autant que les autres, puisqu'elles étoient à la suite des diverses éditions de la *Conjuration de Rienzi* et qu'elles ont été reproduites dans l'édition des poésies données par Onfroy en 1785.

Les éditeurs de la *Bibliothèque dramatique* (Paris, 1825, in-8°) disent, dans leur Notice sur le P. du Cerceau, tom. IV, pag. 7, que « dans celles de ses poésies où il prend le « ton qui lui est naturel, on lit avec plaisir plusieurs « contes tels que la *Nouvelle Eve* et le *Capucin et la lune.* » C'est sans doute du *Capucin devant une planète* que les au-

teurs de la Notice ont entendu parler. Ce conte a été publié, pour la première fois, dans le *Mercure de France* du 11 juillet 1807. Il paroît que le P. du Cerceau avoit composé un assez grand nombre de satires, chansons, et autres pièces sur les affaires du temps. Un homme de lettres, M. Adry, qui a donné la première édition faite en France du théâtre complet de notre auteur, possédoit quelques-unes de ces pièces inédites, mais, suivant lui, et il avoit assez de goût pour être cru sur parole, elle ne sont pas dignes de voir le jour. Peut-être même en est-il, parmi celles qui ont été publiées, plus d'une qui ne méritoit pas d'être reproduite; mais quel est le recueil de poésies dont on ne puisse dire avec un ancien :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura
Quæ legis hic : aliter, non fit, Avite, liber.

Martial. i, 18.

POÉSIES LATINES.

Joannis Antonii du Cerceau, e societate Jesu, Carmina. Parisiis, apud Joan. Boudot, 1705, in-12 de 313 pag.

Le faux titre porte : *Selecta Patrum soc. Jesu Carmina ;* et il paroît, d'après l'approbation, que les poésies du P. Cerceau devoient former le premier volume de ce choix.

La plupart des pièces dont se compose ce volume, avoient été successivement publiées en 1695 et 1696*. La deuxième et dernière édition de ce recueil parut sous ce titre :

* Ses *Papiliones* furent donnés à Rouen chez la V[e] Le Boullenger, 1695, in-12; ses *Gallinæ* et son *Balthazar*, à Paris, chez la V[e] Benard, 1696, in-12. Quelques autres pièces parurent isolément, plus tard, à Paris, à Rouen et en d'autres villes.

Joannis Antonii du Cerceau, e societate Jesu, opera. Nova editio aucta et emendata. Parisiis, sumptibus fratrum Barbou, 1724, in-12 de 218 pages, non compris la table et les pièces préliminaires.

Du Cerceau, dans ses poésies latines, s'est principalement appliqué à imiter le style de Virgile et celui de Térence. Les plus remarquables sont celles où il a chanté les *Poules* et le *Papillon* qu'il appelle une fleur ajoutée au printemps.* On peut citer encore l'histoire de Balthazar,

* . . . . Te ruris honor, flos addite veri.

Le P. Commire, dans sa fable du Papillon et de l'Abeille, avoit dit:

Florem putares nare per liquidum æthera.
On croit voir dans les airs voltiger une fleur.

Cette pensée a paru si ingénieuse à Colardeau qu'il se l'est appropriée dans son épître à M. Duhamel, où se trouvent les vers suivans :

Sur les bords du ruisseau cent papillons épars,
Avant que mes esprits démêlent l'imposture,
Me paroissent des fleurs que soutient la verdure :
Déjà ma main séduite est prête à les cueillir ;
Mais alarmé du bruit, plus prompt que le zéphyr,
L'insecte, tout à coup détaché de sa tige,
S'enfuit.... et c'est encor une fleur qui voltige.

Les *Obras sueltas* (œuvres détachées) de D. Juan de Yriarte, Madrid, 1774, 2 vol. in-4°, nous offrent encore la même pensée dans ces deux épigrammes latine et espagnole ;

Papilio flos est, cœlo qui penniger errat ;
Fixa manet florum cætera turba solo.

Puso fixas en el suelo
Las flores el criador ;
Ma la mariposa es flor
Que anda errante per el cielo.

« Le créateur attacha les fleurs à la terre; mais le papillon est la fleur ailée qui vole dans les airs. » *Note de M. C. B.*

les paraphrases du *Dies iræ* et de quelques psaumes, ainsi qu'une traduction du beau monologue d'Auguste dans le *Cinna* de P. Corneille. La pièce la plus considérable du recueil est le drame de l'Enfant prodigue, *Filius prodigus*, en vers iambes et en trois actes, que l'auteur traduisit ensuite en vers françois. L'abbé Goujet (*Biblioth. franç.* tom. VII, pag. 262) juge, ce nous semble, un peu trop sévèrement le P. du Cerceau, quand il cherche à faire entendre que l'auteur du *Filius prodigus* ne pouvoit avoir d'autre traducteur que lui-même. Ni l'original, ni la traduction de ce drame ne sont à dédaigner. A supposer, d'ailleurs, que les poésies latines du P. du Cerceau n'eussent pas encore eu les honneurs d'une version, elles partageroient en cela le sort de plusieurs excellens poëmes latins modernes qui attendent encore un traducteur; ne fut-ce que la *Luna ardens* du P. de Meyer, qu'un critique a tout récemment mise sur la même ligne que le *Vert-Vert* de Gresset. Cependant il seroit très possible que quelques-unes des poésies latines de notre auteur eussent été traduites; une des plus jolies, celle qui a pour titre : *Omnia vanitas præter amare Deum*, a eu, à notre connoissance, trois imitations qui ont été insérées dans la *Suite de la clef, ou Journal historique sur les matières du temps*.... Paris, 1757, petit in-8, tom. 82, pag. 209 et 368-369.

OUVRAGES EN PROSE.

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et excellent prince Mgr. Louis, Dauphin, et de très-haute, très-puissante et excellente princesse Marie-Adelaïde de Savoye, son épouse, prononcée dans l'église patriarchale de Bourges le 1[er] *avril*

1712, *par le P. du Cerceau, de la Compagnie de Jésus.* Bourges, Ve Jean-Jacques Cresto, 1712. in-4° de 70 pag.

Le P. du Cerceau étoit né poète, mais il n'étoit point devenu orateur. Cependant cette oraison funèbre, ainsi que son *Oratio de Christo in cruce patiente*, prononcée au collége de la Flèche, en 1703, les deux seuls morceaux d'éloquence qui nous restent de lui, annoncent qu'il eût pu briller dans la chaire, s'il se fut exercé plus souvent à la prédication.

*Lettre à Monsieur de ***, en lui envoyant la nouvelle édition des OEuvres de François Villon.*

Cette lettre de 56 pages, qui contient des détails fort curieux sur Villon, se trouve à la tête des œuvres de ce poète, Paris, Coustelier, 1723, petit in-8°. Elle a été reproduite dans l'édition faite à La Haye, en 1742, in-8°. Voy. Goujet, *Biblioth. franç.* tom. IX, pag. 315 et 317.

Réflexions sur la poésie françoise, où l'on fait voir en quoi consiste la beauté des vers, et où l'on donne des règles sûres pour réussir à les bien faire; avec une Défense de la poésie et une Apologie pour les sçavans (sur les vivacités et les impolitesses qui leur échappent dans leurs querelles), *par le R. P. du Cerceau, de la Compagnie de Jésus.* A Paris, chez Michel Gandouin, 1742, in-12 de v et 458 pag., non compris la table des chapitres, l'approbation et le privilége du roi daté du 9 septembre 1741.

Les *Réflexions sur la poésie françoise* parurent d'abord dans le *Mercure;* elles furent réimprimées en Hollande dans un *Recueil de différens traités sur l'éloquence et la poésie*, 1730, 2 vol. in-12. La *Défense de la poésie* et l'*Apologie pour les sçavans* avoient été aussi insérées dans

le *Mercure*, année 1717. Voy. sur ces deux derniers opuscules, la *Biblioth. franç.* de l'abbé Goujet, tom. IV, p. 123 et 132, et tom. V, pag. XIX et XX.

Histoire de la dernière révolution de Perse. A Paris, chez Briasson, 1728, 2 vol. in-12.

Réimprimé sous ces deux titres différens :

Histoire de Thamas Kouli-Kan, sophi de Perse. Amsterdam, Arkstée, 1741 ; 2 vol. in-12.

Histoire des révolutions de Perse depuis le commencement de ce siècle jusqu'à la fin du règne de l'usurpateur Aszraff. Paris, chez Briasson, 1742, 2 vol. in-12.

Suivant Titon du Tillet, cet ouvrage auroit été traduit en anglois.

On lit dans l'Éloge du P. du Cerceau (*Mercure* de septembre 1738) que ce dernier fut engagé par quelques circonstances qu'on ne spécifie pas à donner cette histoire, et on ajoute que l'ouvrage fut achevé en peu de temps. L'auteur nous apprend qu'il le composa sur les mémoires du P. Jude Krasinski, jésuite polonois, qui avoit fait un long séjour en Perse ; mais comme ces mémoires finissoient à l'année 1725, il prit dans les nouvelles publiques les matériaux pour la continuation de son histoire de 1725 à 1728.

La conjuration de Nicolas Gabrini, dit de Rienzi, tyran de Rome en 1347. *Ouvrage posthume du R. P. du Cerceau, de la Compagnie de Jésus.* Paris, veuve Estienne, 1733, in-12. — Nouvelle édition, Paris, veuve Estienne et fils, 1748, même format.

Ce volume est précédé d'une lettre du P. Brumoy qui mit la dernière main à la *Conjuration de Rienzi* que le P.

du Cerceau avoit laissée imparfaite; vient ensuite l'éloge de l'auteur, tiré du *Mercure de France*, septembre 1730, et enfin la comédie des *Incommodités de la grandeur*, suivie de diverses pièces de vers jusqu'alors inédites.

La *Conjuration de Rienzi* est bien inférieure à la *Conjuration de Venise* par Saint-Réal ; cependant la lecture en est agréable, parce que la marche en est rapide et le style assez correct.

Vies de Socrate et de Platon.

Elles font partie de l'*Abrégé des vies des anciens philosophes* attribué à Fénélon, et qui fut publié par Estienne, Paris, 1726, in-12. Suivant la *Biographie universelle*, article *Fénélon*, l'immortel auteur du *Télémaque* n'auroit laissé tout au plus que le canevas de cet *Abrégé*, et le P. du Cerceau en auroit été le rédacteur. Voy. aussi Barbier, *Dict. des Anonym.*, n° 182.

Histoire des troubles causés par M. Arnauld après sa mort, ou démêlé de M. Santeul avec les jésuites. 1696, in-12.

Du Cerceau n'avoit que 26 ans quand il publia cet ouvrage, dont nous regrettons de n'avoir pas pu déterrer un exemplaire et dont nous n'aurions peut être rien dit, si M. Barbier ne l'eût enregistré dans son *Dictionnaire des Anonymes*. Le jeune jésuite ne fut point étranger au démêlé du célèbre chanoine de Saint-Victor avec la Compagnie de Jésus, laquelle, ayant été offensée de quelques expressions de l'épitaphe latine composée par Santeul pour être placée sur la pierre qui devoit couvrir le cœur du grand Arnauld à Port-Royal, commit à du Cerceau le soin de la venger. Ce dernier fit alors contre Santeul une sa-

tire en vers latins, intitulée *Santolius vindicatus*, et il la traduisit ensuite en vers françois, sous le titre de *Santeul vengé*. On trouvera ces deux pièces dans le second volume de notre édition. Ceux qui seront curieux de connoître les détails de ce *démélé*, peuvent lire *la Vie et les bons mots* de Santeuil (*sic*).... Cologne, 1722, in-12, tom. II, p. 85 et suiv.; nous les renverrons aussi à une *Histoire du différend de M. Santeul avec les jésuites pour l'*ÉPIGRAMME *qu'il a* FAIT (*sic*) *sur Monsieur Arnauld* (Liège, 1696), in-12.* Deux pièces de vers qui sont à la fin de cette histoire nous apprennent que Racine *assista au service* d'Arnauld, et que, quoique tout Paris eût été invité à y assister, *aucun n'y fut par politique.*

Lettre à Monsieur L. C. D. P. D. B. sur le livre intitulé Historia flagellantium. in-12 de 100 pag., sans nom de lieu et sans date (vers 1703 ou 1706).

Il n'est point certain que cette lettre qui contient une critique assez amère de l'Histoire des Flagellans par l'abbé Boileau, soit du P. du Cerceau, quoiqu'elle ait été placée dans la liste de ses ouvrages par plusieurs biographes qui en ont défiguré le titre. Quelques personnes l'attribuent au P. Rivière. Voy. Barbier, *Dict. des Anonym.*, n° 9326. M. de Saint-Surin, dans son commentaire des *OEuvres de Boileau*, tom. IV, p. 652, rapporte que, dans un livre intitulé *Boileau aux prises avec les jésuites*, on lit que ces religieux, craignant que le poète ne mît au jour des écrits dans le genre des *Lettres provinciales*, ordonnèrent au P. du Cer-

* Voy. aussi la *Biogr. univ.*, tom. II, pag. 506, et tom. XL, pag. 369.

ceau de le prévenir, et que ce dernier leur obéit en composant l'épigramme suivante :

On ne craint point, Boileau, ta satirique audace :
Il ne reste plus rien dans les beaux traits d'Horace
Dont tu puisses te revêtir.
Accablé d'ans, prêt à partir,
Conserve ta première gloire.
Qu'il ne soit point dit dans l'histoire
Qu'après avoir long-temps copié Juvénal,
Tu devins à la fin le singe de Pascal.

Mais, ajoute M. de Saint-Surin, la source d'où l'on tire ce fait est tellement suspecte qu'il est plus que douteux que cette mauvaise épigramme soit du P. du Cerceau; et, d'ailleurs, la correspondance de Boileau démontre que les alarmes des jésuites avoient pour objet sa satire sur l'*équivoque*, et non des lettres composées dans le genre de celles de Pascal. Voy. encore le *Boileau* de M. de Saint-Surin, tom. II, pag. 526.

Nous ne parlerons pas de quelques autres ouvrages de théologie polémique attribués peut-être légèrement au P. du Cerceau par plusieurs biographes qui se sont successivement copiés. Il faudroit d'ailleurs avoir sous les yeux ces ouvrages, devenus introuvables, pour être à même de décider à qui ils appartiennent.

Nota. Cet opuscule, tiré à petit nombre d'exemplaires, est extrait du tom. Ier des *OEuvres de Du Cerceau, nouvelle édition, avec des notes, précédée d'un Essai sur la vie et les écrits de l'auteur.* Paris, J. P. Roret, quai des Augustins, n° 17 *bis ;* et Lyon, Pézieux, place Louis-le-Grand, n° 17; 1828, in-8.

La nouvelle édition des *OEuvres de Du Cerceau* faite sur le plan des Classiques Français de M. Lefèvre, et exécutée par M. Gabriel Rossary, avec des caractères provenant de la fonderie de M. Firmin Didot, est divisée en deux volumes : le premier contient son Théatre, le second ses Poésies.